



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 4 avril 2024

AMIENS MÉTROPOLE : LAURÉATE DU PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES COMMERCIALES

Amiens Métropole est lauréate du plan de transformation des zones commerciales, porté à la fois par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et celui de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, pour affiner sa réflexion sur le potentiel et l'avenir de la zone commerciale de la Vallée Saint Ladre, dans la perspective d'une requalification de l'entrée nord de l'agglomération.

Le plan de transformation des zones commerciales est un dispositif de soutien en ingénierie qui vise à améliorer l'attractivité de ces territoires et leur intégration dans l'urbanisme et l'architecture communale tout en répondant aux changements d'habitudes de consommation, aux impératifs économiques et aux urgences environnementales actuelles.

Au-delà de l'aide financière de 75 000 € de subvention en ingénierie apportée par l'État à Amiens Métropole, un accompagnement sur mesure et une mise en réseau des porteurs de projets au niveau national seront également proposés grâce à la task-force gouvernementale nouvellement créée. Cette task-force inclut notamment le Ministère de l'Économie et celui de la Transition Écologique. Un système informatique dédié pour le suivi et le pilotage des projets entre acteurs locaux et l'État est également créé pour l'occasion.

Enfin, toute l'offre de l'ingénierie locale de l'État et de ses opérateurs pourra être mobilisée au profit de cette démarche de requalification et de redynamisation.

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



Préfet de la Somme



@Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens